Vol. XXXVIIII — Saint-Boniface, Manitoba, 20 Avril 1910. — No. 24

ABONNEMENT
Canada.................$1.00 par année
Etats-Unis................ 1.50 "
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

CARSLEY & CO.
344——RUE MAIN——344



HABITS POUR ENFANTS
Durables et Elegants

Habits de dessins variés et lavables. Coupes princesse, française ou marine, patrons tachetés ou rayés en bleu clair ou foncé, fini avec galon étroit, pour enfants de 4 à 16 ans. Spécial $1.75

Habits, Coupes Buster ou Mère Hubbard, en couleurs ou Cambray, couleurs claires ou foncées, lavables et bonnes variétés, de jolis patrons; quelques-uns sont en linon blanc. Régulier $1.50. Spécial 75c

Justaucorps pour enfants. Très élégants et bien garnis, en serge bleu marin, avec boutons dorés. Spécial... $2.50

Corsets pour dames—en fort coutil blanc, patrons les plus nouveaux, de fabrique durable et confortables, avec jarretières. Special........ 50c

BOIS ET CHARBON

Le meilleur charbon dur. Bois de chauffage de toutes sortes. Prompte livraison.

Phone Main 585

Central Coal & Wood Co.

COIN DES RUES ROSS & BRANT, WINNIPEG

POUR **Couvertures**
En Tole et en Gravois

Corniches, "Sky-Lights", Plafonds métalliques, Appareils de Chauffage à Air chaud, Echelles de sauvetage, etc. Adressez à

J. A. CHARETTE,

No 66 avenue Provencher, St-Boniface.

Prix raisonnables. Tel. 7318 Satisfaction garanti

D'AOUST & DUGAL
Entrepreneurs de

Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.

B. de P. 158

239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) St. Boniface

Ancienne maison J. Turenne

A. G. GREGOIRE
BOUCHER

576 Ave Tache, St. Boniface

Nous remercions le public de l'encouragement qu'il nous a donné depuis l'ouverture et continuerons comme par le passé à vendre des marchandises de tout premier choix et à prix modérés.

Stock de viandes fraiches, crues ou cuites, légumes, œufs et beurre frais, volailles fraiches tuées, etc., etc.

Dr J. H. O. LAMBERT
HEURES DE BUREAU

WINNIPEG — 666½ Main St. — 4 à 6 hrs p.m. — Dr Slater — Phone 3908.
ST. BONIFACE — 8 à 9 a.m. — 12 à 2 p.m. — 6½ à 8½ p.m. — 42 AUX DUMOULIN, Phone 1245

Visite tous les jours a l'Hopital St-Boniface

DR. G. A. DUBUC
BUREAU
No. 81, Avenue Provencher
ST. BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 a 8 p. m.
TELEPHONE 1647

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. Z. Peatman

Est parti pour l'Europe pour étudier dans les hôpitaux de Paris, Londres Vienne, la médecine et la chirurgie en général et spécialement les yeux, les oreilles, la gorge et les maladies nerveuses. Le Dr Swinden (qui parle français) s'occupera de sa clientèle durant son absence.

BUREAU:
304 Rue Main, Tel. Main 2241
RESIDENCE: Main 7450

Dr. LACHANCE
SPECIALITE:
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

McGEEVY BLOCK
258½ Avenue du Portage, Winnipeg
Tel. 7204
CONSULTATIONS: 1 à 5 P. M.
Téléphone résidence 2613.

JOS. LECOMTE,
Notaire Public.
TERRES A VENDRE.

Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba Argent à Prêter.

197 RUE LOMBARD - Winnipeg

Telephone 334 B. de P. 319

A. J. H. Dubuc
AVOCAT ET NOTAIRE
216 Avenue du Portage (Coté Sud)
4me porte de la Rue Main
Bloc du Trust & Loan
ARGENT A PRETER—Placements de fonds privee
Telephone 334

Joseph Bernier — H. P. Blackwood
J. A. Beaupre — Noel Bernier

Bernier, Blackwood, Bernier & Beaupre
AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Chambres 512-514, *Bloc McIntyre*
Rue Principale, Winnipeg.
Tel. No. 2079

J. GRYMONPRE
Notaire Public
Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE
Rédaction d'actes en anglais, français et flamand.
Terres à vendre. Prêts hypothécaires.
Bureaux ouverts tous les jours de 4 à 8 heures du soir.

Albert Dubuc — Antonin Dubuc

Dubuc & Dubuc
Avocats, Avoués et Notaires
BUREAUX:

W NNIPEG — 27 Edifice Canada Life — Coin Main et Portage — Tel. Main 8696 — B. de P. 481
ST BONIFACE — 64 Avenue Provencher — Telephone Main 9317 — B. de P 189

Placements de capitaux privés.

La SPRINGFIELD
De SPRINGFIELD, (Mass.)

Compagnie d'Assurance contre le Feu
G. A. ROCAN, Agent
No. 64, Avenue Provencher
Tel. Main 9317 - St. Boniface

Lettre pastorale des Peres du Premier Concile Plenier de Quebec

Le 18 Septembre au 1er Novembre 1909.—L'esprit chretien dans l'individu, dans la famille et dans la société.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du Canada, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

L'Eglise du Canada a tenu son premier Concile plénier. Réunis dans la vieille cité de Champlain, où vibrent encore les échos des inoubliables fêtes du troisième centenaire, groupés autour du tombeau où reposent sous la garde fidèle du Séminaire, les restes vénérés du premier évêque de Québec, vos pasteurs ont étudié, dans la paix, dans l'union des esprits et des cœurs, les meilleurs moyens de promouvoir en ce pays les intérêts de l'église et des âmes. Après avoir mis leurs délibérations sous la conduite de l'Esprit-Saint et avoir fait appel aux conseils des hommes les plus éminents par leur sagesse et leur piété, ils ont règlé ce qui leur a paru le plus utile au bien spirituel des fidèles confiés à leurs soins.

Les décrets du Concile, après avoir été soumis à Rome, vous seront communiqués et deviendront une lumière pour votre foi, une règle pour vos mœurs. Mais nous voulons, nos très chers frères, vous ouvrir aujourd'hui nos cœurs pour vous remercier des ferventes prières que vous avez adressées au ciel, afin d'attirer les bénédictions sur nos importants travaux Vos prières ont été exaucées, et nous avons ressenti les salutaires effets de la protection divine. Jésus-Christ, qui a promis d'être avec les siens quand ils s'assembleraient deux ou trois en son nom, a sensiblement manifesté sa présence dans ces solennelles réunions où prêtres et évêques, animés de l'esprit du divin Maître, n'avaient d'autre ambition que d'affermir son œuvre et et d'étendre son règne.

Vos actions se joindront donc aux nôtres, maintenant; avec nous, vous bénirez Dieu qui nous donna des preuves si touchantes de sa bonté. Et pour que votre reconnaissance ne soit pas vaine, vous tâcherez de mériter de plus en plus ses faveurs, en accomplissant toujours plus fidèlement sa sainte volonté.

Dans cette lettre pastorale, qui complète les travaux du Concile, nous unissons nos voix et nos coeurs pour vous donner un solennel témoignage de notre affection, et jeter dans vos esprits la semence des bons conseils. C'est l'église du Canada tout entière qui vous parle par notre bouche. Vous recevrez avec respect et mediterez avec soins ses enseignements qui ont pour objet vos meilleurs intérêts spirituels.

Nous inspirant de l'admirable programme que Pie X s'est tracé dès le début de son règne: convaincus, comme lui, que les individus et la sociét ne peuvent être sauvés que s'ils s'appuient "sur le fondement qui a été posé et qui est le Christ Jésus", nous joignons notre voix à la sienne, pour vous exhorter à "tout restaurer dans le Christ" et à bien pénétrer de son esprit votre vie privée, votre vie domestique et votre vie sociale.

I

L'ESPRIT CHRETIEN DANS LA VIE PRIVÉE

Le grand devoir du chrétien est de travailler à reproduire, dans sa vie personnelle, les traits essentiels de la vie du Sauveur. C'est à quoi nous exhorte l'Apôtre quand il demande "que la vie de Jésus soit manifestée en notre chair mortelle". Appliquez-vous, nos très chers frères, à bien comprendre le sens de ces paroles, et acceptez-en généreusement les conséquences pratiques.

Io LE MODELE DE LA VIE CHRETIENNE

La première de ces conséquences, c'est qu'il faut chercher à bien connaître le modèle proposé à notre imitation. Saint-Paul demandait aux Corinthiens d'être ses imitateurs, comme lui-même l'était du Christ. Mais il avertissait que, pour en arriver là, il s'adonnait à l'étude constante du divin modèle; c'est avec une fierté tout apostolique qu'il ajoutait: "Tant que j'ai été parmi vous, je n'ai point fait profession de savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié".

Méditez bien cette leçon, nos très chers frères, pénétrez-vous de la nécessité où sont les chrétiens d'étudier la vie de Notre-Seigneur, afin de suivre ses exemples. Hélas! cette science de Jésus n'est pas celle dont on se montre le plus avide. Bien peu nombreux sont ceux qui ouvrent assidument le saint évangile pour se mettre en face du divin Maître, le voir agir, l'entendre parler, et pour entrer avec lui dans une intime et salutaire familiarité! On est très curieux des sciences profanes; on se pique de ne rien ignorer des évènements et des personnages qui occupent l'opinion; de Jésus-Christ que sait-on de précis? Quel soin prend-on de garder en bonne lumière sa figure divine, ses conseils et ses préceptes, ses bienfaits et ses vertus?

Et, cependant plus que jamais il devient nécessaire à quiconque veut vivre de la foi et être un vrai chrétien de se mettre sérieusement à l'école du Christ, et d'apprendre de lui les règles et la pratique de la sagesse. L'enfer, qui ne saurait prévaloir contre le Fils de Dieu, déchaîne pourtant contre lui toutes ses fureurs et s'acharne à le rendre méconnaissable aux yeux des hommes. Après les multiples hérésies qui ont tenté, au cours des siècles, de travestir sa doctrine, voici que, en ces derniers temps, une erreur qui résume toutes les autres, en les aggravant, s'attaque à la personne même du divin Rédempteur. Sous prétexte de nous offrir un Christ nouveau plus conforme à la science, les modernistes ne nous présentent plus qu'une caricature du Sauveur. En contemplant cet odieux travestissement, nous pouvons bien répéter avec douleur les paroles que suggérait à Isaie la vision prophétique du Messie dans sa passion: "Nous l'avons vu, et il était défiguré, et nous ne l'avons point reconnu."

(*à suivre*)

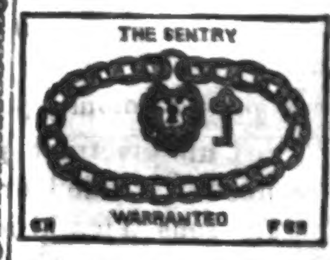
La diarrhée devrait être traitée sans perte de temps par une médecine qui comme la Cure Chamberlain pour la colique, le choléra et la diarrhée ne fait pas seulement que de guérir promptement mais ne laisse pas de suite dangereuse. Jamais cette cure ne manque son effet, elle est facile et sure à prendre. Vendue par tous les marchands, partout



Les Prix Donnes en Echange des
Coupons du Savon Royal Crown
Sont de la meilleure qualite

Vous devriez garder les coupons afin de vous procurer ces magnifiques prix.
Demandez notre liste complète de prix. Elle est gratuite par la malle.



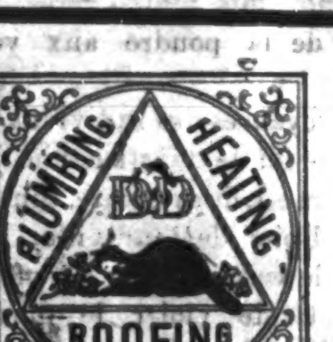


No. 520. Chaine de montre pour homme, donné pour 100 coupons de Savon Royal Crown.

No. 518. Broche pour dame, donné pour 150 coupons Royal Crown.

No. 529. Bracelet d'enfan 75 coupons. Brocelet pour dames, donné pour 100 coupons Royal Crown.

THE ROYAL CROWN SOAPS LIMITED
Departement des Primes H - - Winnipeg, Man.



JOS. O. DALLAIRE
Plombage, Chauffage et Couverture : : :

Couvreur en Ardoises, Metaux et Graviers

SPECIALITE

Travaux de Chauffage et Plomberie pour les Edifice Public, Eglises, Couvents, Etc.

Manufacturier d'Echelles de Sauvetage

510 RUE DES MEURONS, -- St. Boniface. { Tel. 3399 B. de P. 199

Durant le mois d'Avril

Je désire attirer l'attention de ma clientèle sur l'assortiment d'épingles à cravates que j'ai en vente. Ces épingles sont du plus pur style artistique et sont mises en vente à des prix de bon marché défiant toute concurrence. Les réparations de montres sont comme toujours l'objet de ma constante attention et la ligne dans laquelle il m'est facile de donner à mes clients une satisfaction tant qu'au prix et à la qualité de l'ouvrage, qui ne peut être surpassée ailleurs.

A l'Enseigne de la Montre Electrique

PAUL BERNIER.
Orfevre et Graveur.

60 Ave Provencher - - Saint-Bonifac

Occasions :-: Speciales
Vendredi, le 22 Avril
—A LA—
Maison Blanche
31-33 avenue Provencher

Rideaux blancs. Régulier 50 cents la paire. Vendredi...	39c
Tissus pour rideaux; patron de choix, 39 pouces. Régulier 10 et 12 cents. Vendredi..........	7½c
Dentelle "Overlace." Régulier 25 et 35. Vendredi.......	19c
Alpaca noire. Régulier 25 cents. Vendredi..........	19c
Coton blanc. Régulier 10c. Vendredi..........	7c
Dix jupes de dames en Panama (couleur verte seulement) dernier modèle. Rég. $5, $5.50 et $6. Vendredi....	$3.49
Doublure en "Silk Taft"; couleurs assorties. Régulier 25 cents. Vendredi..........	17½c
Rubans de toutes nuances, 2 à 2½ pouces. Régulier 10 et 12 cents. Vendredi..........	7½c
10 douzaines de collets de fantaisie pour Dames. (Echantillons). Régulier 25 et 35 cents. Vendredi..........	15c
60 verges seulement de coton pour draps (largeur 2 verges) la meilleure valeur à 35 cents. Vendredi.........	22c
Sous-vêtements pour dames. Rég. 25c et 35c. Vendredi..	19c
125 verges seulement de toile à essuiemains. Régulier 10 cents Vendredi..........	7½c

Compagnie Generale Transatlantique
De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.

*Chicago (supplémentaire)..........	2 avril
*La Lorraine..........	7 avril
*La Provence..........	14 avril
La Gascogne (Supplémentaire)..........	16 avril
*La Touraine..........	21 avril
La Bretagne..........	28 avril

* Paquebots à deux hélices — TRAVERSEE RAPIDE

Pour informations s'adresser à
ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Main Street, Winnipeg.
ou à tout agent de Compagnie de chemin de fer.

Le Manitoba
Mercredi, 20 Avril 1910

Lettre Pastorale

Nous commençons aujourd'hui la publication de la magnifique lettre pastorale des Pères du premier Concile de Québec.

C'est un document de la plus haute importance. Nos saints pasteurs y touchent du doigt nos plaies vives : le manque d'esprit chrétien dans l'individu, dans la famille et dans la société." Ils nous font comprendre que trop souvent, hélas! notre foi et notre zèle pour la religion s'éteignent quand ils se heurtent à nos caprices et à nos préjugés.

La partie de cette superbe lettre qui traite de l'esprit chrétien dans la société devrait être méditée par les hommes publics.

Plusieurs y verront peut-être la condamnation de leur conduite, et, sous l'impulsion d'un cœur contrit, viendront peut-être au secours de ceux qui souffrent, en essayant de renverser l'échafaudage de persécution qu'ils ont aidé à édifier.

L'Instruction Obligatoire et M. Horace Chevrier

Voici le texte de la résolution dont M. Chévrier a été l'un des principaux soutiens lors de la dernière convention libérale à Winnipeg.

"Proposé par M. Fisher, de Springfield, appuyé par M. Horace Chévrier, qu'il soit résolu ;

"Que cette convention déplore le fait que, par suite des conditions actuelles de l'Education, un grand nombre d'enfants en sont dépourvus ; bien qu'ils soient d'âge à fréquenter l'école ; et déclare que l'on devrait remédier à cet état de choses par une loi d'instruction obligatoire qui, tout en respectant les droits et les croyances des individus, obligerait tous les enfants âgés de huit à quatorze ans à recevoir une éducation élémentaire *convenable* (a proper elementary education), soit en fréquentant l'école publique, ou soit par d'autres moyens qui atteindront le même but, et dont le choix sera laissé à la discrétion des parents."

Que veut dire cette résolution? Primo, elle veut dire que si M. Chévrier et ses compagnons s'emparent jamais du pouvoir, ils voteront une loi de l'Instruction obligatoire, Secundo ; cette loi obligerait tous les enfants âgés de huit à quatorze ans à recevoir une éducation élémentaire *convenable*.

Qui la jugerait? Quelles seraient les conditions qui la rendraient convenable?

"Faudrait-il qu'elle soit conforme à l'idéal d'un "Truant officer ?"

Qui serait cet officier? Quelles devraient être ses qualifications?

De quelle nature cette éducation élémentaire devrait-elle être pour qu'elle soit jugée convenable ? Qui dirait si elle est bien en rapport avec l'âge, le caractère et la condition de l'enfant? Faudrait-il qu'elle soit conforme aux exigences du programme des écoles publiques et neutres?

Les livres de texte nécessaires pour acquérir cette *convenance* dans l'instruction et l'éducation seraient-ils prescrits par le Bureau des Aviseurs? Ou le choix en serait-il laissé aux parents?

Dans le premier cas, qui déciderait si aucune des croyances des individus ne sont blessées par ces livres? Tout le monde ne peut être représenté au Bureau des Aviseurs, lorsque le choix des livres sera fait.

Dans le second cas, qui mettrait les parents à l'abri des exigences de "l'officier surveillant," surtout si l'examen imposé à l'enfant est basé sur le programme des écoles neutres? Qui règlerait les différends qui ne manqueraient pas de surgir entre les parents et les officiers surveillants?

Les réponses à toutes ces ques-

tions demontrent comme il est impossible de mettre cette loi à exécution et combien elle blesserait les croyances des individus. L'expérience démontre que sa mise en force n'a jamais donné de bons résultats. Pourquoi alors M. Chévrier préconise-t-il un système impraticable, si ce n'est parce qu'il est le valet d'un petit groupe qui, au lieu de sonner à grandes volées, comme autrefois, le glas de nos droits, s'insinue adroitement dans nos rangs où ils font malheureusement des adeptes. Ils se parent de fleurs comme la vipère rampante pour mieux atteindre leurs victimes.

M. Chévrier s'est fait le complice de ce petit groupe, et il ne nous étonnerait pas d'apprendre que c'est à son instigation que l'on a ajouté à la résolution ces mots mis tout exprès pour jeter de la poudre aux yeux: "tout en respectant les droits et les croyances des individus."

Une loi de l'instruction obligatoire est, de sa nature, contraire aux droits de l'individu, puisqu'elle permettrait à des officiers de l'état de violer le domaine familial, qui, de par la loi naturelle, est inviolable.

Si la loi ne se borne qu'à ramasser les vagabonds, ceux-ci n'ont qu'à se bien cacher pendant les heures de classe, et la loi est éludée. A quoi servira-t-elle alors?

Le meilleur moyen d'amener ces vagabonds à l'école n'est pas l'instruction obligatoire.

C'est, au contraire, de les y amener par la loi de l'amour—en élevant le niveau moral de l'instruction scolaire, en donnant à leurs jeunes cœurs un aliment qui leur manque: l'instruction religieuse, et surtout cette atmosphère religieuse qui exerce une si heureuse influence dans la formation du citoyen, qui réchauffe les volontés et donne ce lyrisme de la science, cette poésie qui attirent et charment l'enfant.

Résumons: 1o. La loi de l'instruction obligatoire ne peut respecter les droits de l'individu et la résolution de M. Chévrier contient une contradiction née de l'ambition politique.

2o. La loi de l'instruction obligatoire ne peut être mise en force sans blesser les croyances des individus.

3o. Les mots de la résolution: "tout en respectant les droits et les croyances des individus" sont un trompe l'œil, et M. Chévrier en les y insérant, et, en faisant dans son discours l'éloge des catholiques, nous donne le baiser afin de mieux dérober le poignard qui veut nous frapper.

C'est le baiser de Judas!

A armes egales

Nous ignorons le nom de l'écrivailleur qui, la semaine dernière, a torturé de sa prose les lecteurs de notre confrère français de Winnipeg. Entreprendre une discussion avec lui serait pénible et déloyal. Nous ne nous battons qu'à armes égales.

S'il nous était permis de lui donner un bon conseil, nous lui dirions: Ami, allez à l'école. "Avant donc que d'écrire, apprenez à penser," et à tenir votre plume.

Les Elections Francaises

Les élections françaises auront lieu dimanche, 24 avril. La lutte parait ardente. On annonce même une bagarre à Saint-Chamont où le premier ministre Briand a tenu sa première assemblée. On croit cependant la nouvelle exagérée. Entre assemblée tumultueuse et bagarre, il y a marge.

Nul ne peut prévoir le résultat. Les anti-ministériels, bien que préparés à la lutte, ont été quelque peu surpris de la voir arriver si soudainement.

Les députés favorables au gouvernement ont pour eux, une organisation systématique, le dévouement des employés administratifs si nombreux en France, et...le trésor.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats communiqués par les dépêches.

Banquet a M. Joseph Bernier M. P. P.

LE DEPUTE CANADIEN-FRANCAIS DU MANITOBA EST A L'OCCASION DE SON MARIAGE L'OBJET D'UNE SYMPATHIQUE DEMONSTRATION.

(La Patrie)

Les amis politiques et autres de M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, à la législature du Manitoba, et ses anciens compagnons d'armes du soixante-cinquième bataillon, se sont réunis, samedi soir, au club La Fontaine, pour lui offrir un banquet intime, à l'occasion de son prochain mariage.

M. le colonel Labelle présidait au banquet, qui fut d'une ordonnance parfaite, et pendant lequel un orchestre secondé par sa musique à la fois discrète et gaie l'entrain des convives, qui eurent aussi le plaisir d'entendre des chansons par MM. le notaire Edouard Dufresne, Rivet, Eugène Godin, avocat, le capitaine Ranger et le Dr. Georges Beauchamp.

En proposant la santé du héros de la fête, le colonel Labelle félicita M. Bernier de revenir chercher dans la province de Québec "la meilleure moitié de lui-même."

L'hon. M. Larivière, ancien ministre au Manitoba, fit ensuite l'éloge de M. Bernier dont il s'estime depuis longtemps heureux d'être l'ami, dont il a partagé toutes les campagnes électorales et qui a partagé toutes les siennes.

MM. Larivière et M. Bernier, qui a ensuite remercié ses amis, ont tous deux parlé du rôle important qu'ont à jouer nos compatriotes au Manitoba

M. Bernier croit qu'en travaillant pour l'Ouest, les Canadiens-français travaillent aussi pour le Canada tout entier et, pour la province de Québec. "Québec," a-t-il dit, "c'est notre patrie, c'est la province où presque tous les Canadiens-français du Manitoba sont nés, et vers laquelle vont leurs souvenirs attendris; mais il faut que nous ne nous développions pas à l'est seulement; il nous faut coloniser l'est et l'ouest des grands lacs. A moins que notre influence ne soit développée à l'ouest, elle diminuera à l'est."

Après s'être excusé d'avoir cédé aux préoccupations patriotiques et d'avoir failli parler politique, dans une fête réservée à l'amitié, M. Bernier s'est déclaré fort touché par la démonstration

qu'on lui faisait, "d'autant plus," a-t-il ajouté, "que nous autres, hommes politiques, nous sommes plus habitués aux batailles qu'aux douceurs de l'amitié."

M. Bernier a remercié tout particulièrement M. le colonel Labelle et les officiers du soixante et cinquième bataillon. M. Bernier a terminé en invitant ses amis à aller visiter le Nord-Ouest, et en leur promettant, s'ils se rendent à Saint Boniface, "the time of their life."

La santé de la future épouse du député de Saint-Boniface, (Melle Rose M. Bernier, de l'Islet) a été proposée par M. John Sullivan, qui s'est acquitté à merveille de sa tâche délicate.

Assistaient au banquet: MM. le lieut.-col. Labelle, l'hon. M. Larivière, ex-ministre au Manitoba; le lieut.-col. MacKay, le lieut.-col Landry, le major de Tonnancourt, J. E. W. Lecours, le Dr. Geo. E. Beauchamp, Clovis Saint-Louis, Arthur Beauchamp, Emile Beauchamp, le Docteur Mireault, le Docteur J. C. Bernier, Eugène O'Sullivan, Emile Ranger, Eugène Gédin, Edouard Dufresne, Adolphe, Arthur Vallée, Jos Barré John O'Sullivan, M. Rivet, Fred. LaRocque, Ernest Bernier, Jos Saint-Charles, Alfred Labelle, Alban Germain, Henri Duverger, M. Prendergast, Arthur Côté, Dr A. Handfield, Philémon Cousineau, M. P. P., M. Beaupré, Henri Dupuis, M. Charbonneau, M Dumont, Albert Prévost, N. A. Laurendeau, E. E. M.; Hector Joyal, E. E. M; J. J. Trudel, E. E. M.; Georges Bernier.

LA COMETE

SON EXCOMUNICATION. SA RENCONTRE AVEC LA TERRE.

Il semble impossible à plusieurs auteurs de mentionner la comète de Halley sans faire intervenir le Pape Calixte III et sa prétendue excommunication. Les articles de journaux. les revues, les traités d'astronomie répètent cette fable, les uns de bonne foi, les autres par persiflage ou légèreté, mais tous sans aucun fondement historique.

Voici, par exemple, comment Flammarion, dans son astronomie populaire, raconte la fameuse légende :

"La Comète parut en juin, 1856 ; elle était grande et terrible, disent les historiens du temps, sa queue recouvrait deux signes célestes, c'est-à-dire 60 degrés ; elle avait une brillante couleur d'or et présentait l'aspect d'une flamme ondoyante. On y vit un signe certain de la colère divine : les musulmans y voient une croix, les chrétiens un yatagan. Dans un si grand danger, le pape Calixte III ordonna que les cloches de toutes les églises fussent sonnées chaque jour à midi, et il invita les fidèles à dire une prière pour conjurer la comète et les Turcs. Cet usage s'est conservé chez tous les peuples catholiques, bien que nous n'ayons plus guère peur des comètes et encore moins des Turcs.

Ecrivain prestigieux, vulgarisateur enthousiasmant, mais pauvre historien, Flammarion accepte cette fausse anecdote sans examen. Il lui suffit qu'elle jette du ridicule sur le pape et sur les catholiques, c'est là, pour lui, une garantie d'authenticité.

Des historiens consciencieux et compétents, le R. P. J. Stein, S. J., par exemple, sont allés aux sources, ont compulsé le bullaire du pape Calixte III, analysé tout les documents et n'ont trouvé dans tous ces écrits, aucune mention de la comète, ni pour l'excommunier, ni pour la conjurer, ni pour l'effrayer par le son des cloches, suivant la spirituelle supposition de certains historiens. La visite de la comète n'est pas enregistrée dans les documents pontificaux.

Cependant, cette fable n'a pas pu être imaginée de toute pièce. Un fait, un écrit réel a du être le point de départ, le germe d'où est sortie la floraison poétique de toutes ces plaisanteries anti-religieuses.

Eh bien, il existe ce document il est trouvé.

Le développement de la légende est maintenant retracé au complet. Le "Cosmos" du 15 janvier, en fait l'historique dans un article richement documenté où je puise largement.

Calixte III avait en vain sollicité les princes d'entrer en lutte contre les Turcs, ennemis acharnés du christianisme. Ils lui firent la sourde oreille. Délaissé par les hommes il eut recours à Dieu. Le 18 juin, 1456, une bulle solenelle fut promulguée dans laquelle le Pape ordonna des prières publiques, afin d'obtenir un prompt secours contre le péril imminent.

C'était bien l'année de la comète. Elle brillait alors toutes les nuits au firmament, mais le Pape n'en dit pas un mot. Comète et bulle ont paru en même temps ; il ne s'ensuit pas que l'une ait été amenée par l'autre.

Mais, de ce rapport de simultanéité, un écrivain, un seul des contemporains de Calixte III tire un rapport de causalité. C'est Platina. Voici une traduction littérale de son manuscrit :

"Ensuite, une comète chevelue et rubiconde apparaissant pendant quelques jours ; comme les mathématiciens prédirent une terrible peste, une disette, quelque grande calamité, Calixte, pour détourner la colère de Dieu, ordonna des processions à certains jours, afin que si les hommes étaient menacés de quelque mal, il le fit fondre entièrement sur les Turcs, les ennemis du nom chrétien. Il ordonna en outre, pour fléchir Dieu par des prières assidues, de donner, à midi, un signal avec les cloches, à tous les fidèles, afin que par leurs oraisons, ils vinssent en aide à ceux qui combattaient sans trève contre les Turcs."

A prendre séparément les membres de phrase, tout ce que dit Platina est exact. La comète parait, les astrologues y voient une menace. Calixte ordonne des prières contre les Turcs et pour les combattants chrétiens. Mais cet historien est le seul parmi ses contemporains à mettre un rapport entre les deux séries d'évènements. Cependant, si l'apparition de la comète avait motivé la bulle, ce fait y serait mentionné ; et il ne l'est pas. Platina suppose dans l'esprit de l'auteur de la bulle un motif qui n'existe nullement.

Soit intentionnellement, soit par négligence de style, en alignant sans transition des faits disparates, il met faussement un rapport entre deux évènements tout-à-fait indépendants l'un de l'autre. Il n'en fallait pas plus pour fournir un beau thème aux plaisanteries antipapales. Platina a commis la faute originelle, qui, boule de neige détachée du sommet de la montagne, est descendue jusqu'à nous, se grossissant de siècle en siècle, de toutes les fantaisies spirituelles d'historiens malveillants. Elle est devenue une avalanche. Qu'on en juge par quelques extraits.

Calvisius enchérissant sur Platina fait trembler le pape avec le vulgaire.

Fabre dit : "On vit au ciel une comète chevelue, qui paraissait toute en feu. Le peuple, naturellement crédule, craignit que ce phénomène ne fut le signe de quelque grand accident, et le Pape saisit ce moment d'effroi pour l'engager à la prière et à la pratique des bonnes œuvres "

La malignité s'accentue dans Bruys :

"Le Pape, profitant en habile homme de la superstition et de la crédulité des peuples, qui craignaient que ce phénomène ne fût le signe de quelque grand accident, les exhorta à la prière et à la pratique des bonnes œuvres "

Laplace écrit dans son "Exposition du système du monde," le pape Calixte ordonna une prière par laquelle on conjurait la comète et les Turcs."

Arago prodigue les excommunications ; il dit : "le pape Calixte en fut si effrayé qu'il ordonna pour un certain temps des prières publiques, dans lesquelles, au milieu de chaque jour, on excommuniait à la fois la comète et les Turcs."

Babinet remporte la palme de l'invention :

"Le pape Calixte III, frappé lui-même de la terreur générale, ordonne des prières publiques et lance un timide anathème sur la comète et sur les ennemis de la chrétienté. Les Frères Mineurs amènent 40.000 défenseurs à Belgrade...Enfin, la bataille se livre...Les Frères Mineurs, sans armes, le crucifix à la main, étaient au premier rang, invoquant l'exorcisme du Pape contre la comète."

Ces bons Frères Mineurs font un effet vraiment pittoresque. Mais, malheureusement pour la véracité de l'auteur, il n'y avait plus de comète lors de la bataille de Belgrade ; elle était disparue depuis deux semaines. Quand à l'exorcisme du pape, il n'y en avait jamais eu, Monsieur Babinet aurait pu laisser les Frères seulement avec leur crucifix.

Et voilà comment une légende se développe avec le temps. Depuis Platina jusqu'à nos jours, la comète revient à chaque période, la queue de plus en plus chargée d'une multitude imaginaire d'exorcismes, de conjurations, d'anathèmes, d'excommunications que certains historiens assurent avoir été décochés contre elle par le Pape.

"On osera prétendre, après cela, dit Clairaut, que l'apparition d'une comète soit sans influence sur l'esprit humain."

La Comète et la Terre

Jamais une grande comète n'a paru au ciel sans produire beaucoup d'effet sur le peuple. L'extraordinaire, le mystérieux excite l'imagination ; les conjectures vont leur train, la crainte s'éveille et va jusqu'à la terreur,—Qu'adviendra-t-il, se demandent des personnes nerveuses, si cet astre flamboyant venait frapper la Terre?—La comète de Halley est à peine encore visible à l'œil nu et déjà l'on parle de sa future rencontre avec notre globe. Ce terrible évènement est prédit pour le 18 mai. Qu'arriverait-il alors, dit-on, si cette fameuse comète nous effleurait de sa queue?—Il arriverait ce qui est déjà arrivé... rien du tout. Personne ne s'en apercevrait. Pourquoi donc s'alarmer inutilement?

Pour nous toucher quand la comète passera entre le soleil et nous, il faudrait que la queue eût vingt-deux millions de kilomètres de longueur. Ce qui est possible. Mais les comètes sont formées d'une substance excessivement subtile. Leur tête est légère et leur queue est d'une ténuité inconcevable. Maintenant l'extrémité de la queue de la comète de Halley à une distance de vingt-deux millions de kilomètres de son noyau est d'une matière plus raréfiée que le

(*A suivre à la 3me page*)

Chez Nous et Autour de Nous

—M. W. Whiteway est arrivé samedi dernier avec sa famille venant de Pine Wood Man.

—M. Edouard Guilbault a acheté un lot sur l'Avenue Provencher, près du bureau de Poste.

—Il est question de fermer le club Cartier durant les offices religieux le dimanche et les jours de fêtes.

—Madame Renaud, No. 43, rue Ritchot, annonce au public qu'elle prendra desengagements comme garde-malade.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès en gros et en détail. Téléphone 604.

—Madame Ernest Pelletier est revenue de la province de Québec, le 14 courant. Pendant son voyage, Mme Pelletier a eu la douleur de perdre deux enfants

—Vendredi, le 29 avril, aura lieu au Collège, une séance astronomique. Le Rév. Père Blain, y donnera une intéressante conférence Allons en foule entendre le savant jésuite.

—On demande une je une fille comme servante dans une petite famille de trois personnes. S'adresser à Mme S. E. Miller. Application personnelle, Tel. 653, adresse 513 Heatherington, Fort Rouge.

—Un syndicat vient d'être formé à St-Jean-Baptiste pour la fabrication du beurre et du fromage. M. O. Bordeleau en est le président. On est en ce moment à réparer l'ancienne fromagerie.

—Les officiers elus pour l'année 1910 au Club Cartier, sont: Président, M. J. A. Marion. 1er vice-président, J. A. F. Bleau, 2ème vice-président, Jos Baril, secrétaire, J. C. Dussault, trésorier Jules Turenne, directeurs, MM. Paul Gagnon, F. D Pambrun, L. Gagné et I. Benoit

—Cette semaine au théâtre Winnipeg, la pièce musicale composée par deux messieurs de Winnipeg, de jeudi à samedi. La première représentation, jeudi soir, sera sous le patronage de la garnison de Winnipeg. Au théâtre Walker, commençant mardi le 3 mai, grande production de "The Round-up." Il y aura sur la scène 134 acteurs et 26 chechevaux.

La Comete

(*Suite de la 2me page*)

vide obtenu dans nos machines pneumatiques, plus raréfiée que le tube de Crookes employé pour les rayons X On s'est même demandé si cette lueur transparente qui forme la queue des comètes n'est pas un pur phénomène d'optique comme les aurores boréales.

Abandonnée aujourd'hui cette théorie de Cardan n'a pas été remplacée par une explication certaine. On ne connait pas la vraie constitution physique des queues cométaires. Seulement il est certain que la quantité de matière qui les constitue est insignifiante. La Terre passerait à travers plus facilement qu'une balle de fusil à travers une toile d'araignée et la matière que notre globe en emporterait, après l'avoir traversée, serait beaucoup moindre, proportion gardée, que les lambeaux de fils d'araignée attachés à la balle qui les aurait brisés. Quand même la substance de la queue cométaire serait vénéneuse, la dose en serait trop minime pour affecter tant soit peu les oiseaux du ciel. Si le gaz qui la constitue était, comme quelques-uns l'ont dit, le gaz hilarant dont se servent les dentistes pour produire l'anesthésie, il n'y en aurait pas assez pour endormir un seul patient.

En 1861, la Terre a passé à travers la queue d'une grande comète; il n'y a pas eu d'accident.

En 1832, la comète de Biéla nous a touchés de sa nébulosité. Les calculs astronomiques ont démontré ce fait qui n'a pas laissé de traces en dehors des annales des mathématiciens.

Depuis 1472, huit comètes se sont approchées de la Terre de plus près que la comète de Halley ne le fera le 18 mai et aucune ne nous a fait de dommage. Nous pourrons donc vous dire alors avec assurance: la queue de la comète passe, dormez en paix, la queue de la comète est passée.

Cite de St-Boniface

Avis est par les presentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où tels ouvrages d'amélioration locale seront executés, la Cité emettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage, et côtisera et prélèvera une taxe annuelle et uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'interêt et creer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans chaque cas respectif suivant la classe d'ouvrage mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans les cas où la Cité en général assumera une partie du coût du dit ouvrage, la taxe annuelle ne se rapportera qu'a cette portion du coût qui se trouve en outre de la part de la Cité et dans les cas de trottoir sur un côté de la rue seulement, la cotisation sera prélevée sur les propriétés ayant front sur ce côté là de la rue.

Dans les cas de pavage permanent la Cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût total, pourvu que la part de la Cité ne dépasse pas les quatre septièmes du coût total de la dite amélioration locale et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés ayant front sur les deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût du maintien pour le terme d'années que devra durer le pavage, il sera ajouter au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25c. la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque côté du dit pavage fera partie du coût du dit pavage.

Dans les cas d'égout il sera chargé aux propriétes ayant front sur chaque côté de la rue où seront faits les travaux une somme de deux piastres par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite le tout payable dans trente années avec interêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne petitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St.Boniface pourra, sans autre avis, proceder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus mentionnee n'aura été presentée, et à prélever les taxes speciales de frontage tels que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le cout seront payables, sont recpectivement comme suit :-

PERIODE DE SEPT ANS.

Nivellement de la ruelle entre les rues DeMeuron et de la Morenie, de l'avenue de la Cathédrale à la rue Hamel. Coût approximatif $270.00.

Nivellement de la ruelle entre la rue de la Morénie et la rue St. Jean Baptiste, de l'avenue de la Cathédrale à la rue Hamel. Coût approximatif $270.00.

Nivellement de la rue Arnold de la rue Oak à la rue Dubuc. Coût approximatif $180.00.

Trottoir en madrier de 5'4" de largeur sur le Côté Est de la rue DeMeuron, de la rue Eugenie à la rue Larivière. Coût approximatif $330.00

Trottoir en madrier de 5'4" de largeur sur le Côte Est de la rue Langevin, de la rue Marion à la rue Horace. Coût approximatif $165.00.

PERIODE DE VINGT ANS.

Pavage de 26 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois creosoté ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Notre Dame de l'avenue Tache à la rue Thibault. Coût approximatif $34.540.00.

Pavage de 30 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosoté ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Dumoulin de la rue du Collège à la rue Thibault. Coût approximatif $18,345.00.

Pavage de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosoté ou tout autre espece de pavage permanent adopté par le Conseil, sur l'avenue de la Cathédrale de la rue Aulneau à la rue DeMeuron. Coût approximatif $22,055.00.

Pavage de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosoté ou tout autre espèce de pavage permanent, adopté par le Conseil, sur la rue Langevin de l'Avenue Cathedrale à la rue Hamel. Coût aproximatif $6,600.00.

Pavage de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosoté ou tout autre espèce de pavage permanent, adopte par le Conseil. sur la rue Langevin de la rue Kitson à la rue Marion. Coût approximatif $9,926.00.

Pavàge de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosoté ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Horace de la rue Langevin à l'avenue Taché. Coût approximatif $14,971.00.

Pavage de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosoté ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Kitson de la rue Langevin à l'avenue Taché. Coût approximatif $14,971.00.

Pavage de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois creosoté ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur l'avenue Lisgar du chemin St. Marie à la rue Patterson. Coût approximatif 13,420 00.

Pavage de 30 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosoté ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur le Chemin St. Marie de la rue Marion à l'avenue Lisgar. Coût approximatif $16,885.00.

Trottoir granolithique de 6 pieds de largeur sur le côté Ouest de la rue du Collège, de la rue Dumoulin a la rue LaVerandrye' Coût approximatif $770.00.

Trottoir granolithique de 6 pieds de largeur sur le côté Ouest de la rue St. Joseph de la rue LaVerandrye à la rue Aubert. Coût approximatif $382.00.

Trottoir granolithique de 6 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Dumoulin, de la rue St. Joseph à la rue du Collège. Coût approximatif $1650.00.

Trottoir granolithique de 6 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Masson, de l'avenue Taché à la rue Aulneau. Coût approximatif $1,358 50

Trottoir granolithique de 6 pieds de largeur sur le côté Ouest de la rue St Joseph (proposé) de la rue Masson à l'avenue de la Cathédrale. Coût approximatif $694.00.

Trottoir granolithique de 5 pieds de largeur sur le coté Ouest de la rue Youville, de la rue Desautels à la rue Deschambault Coût approximatif $460.00.

PERIODE DE TRENTE ANS.

Un canal d'égout souterrain sur l'avenue Oak de la rue Goulet à la rue Marion. Coût approximatif $740.00.

Un canal d'égout souterrain sur la rue Arnold de la rue Dubuc à l'avenue Oak. Coût approximatif $1,485.00.

Un canal d'égout souterrain sur la rue Dubuc de la rue Demeuron à la rivière la Seine. Coût approximatif $4800 00.

St. Boniface le 20 avril A. D. 1910.

(Par Ordre) J. B. COTE.
Greffier.

VIRILITE MORALE, VIRILITE PHYSIQUE

On raconte qu'un jour le principal d'un grand collège de jeunes gens préparait son discours de distribution de prix et avait jeté sur le papier quelques notes, afin de remémorer les points qu'il entendait développer devant son auditoire.

Le digne professeur faisait, dans ses notes, un grand éloge des vertus morales qui sont essentielles à la jeunesse, des instincts louables qui doivent la faire agir, des sentiments héroïques qui doivent l'animer. Il avait en particulier écrit cette phrase:

"J'admire les beautés qui sont l'apanage de la virilité."

Ces mots, une fois lancés, le professeur avait éprouvé le besoin de prendre l'air pour faire une provision nouvelle d'inspiration.

Pendant ce temps, la gouvernante du brave homme, une jolie et fine soubrette, sans doute, dont le printemps débordait, était venue faire le bureau, et comme toute fille d'Eve, s'était empressée de lire ce qu'avait écrit son maître.

Elle tomba en arrêt sur la pensée chaude que nous venons de citer, et ne pouvant résister aux tentations que cette lecture faisait naître, elle ajouta de sa plus belle main, juste en dessous de la phrase magistrale, ce laconique, mais sincère commentaire:

"Moi aussi."

Le sens en était peut-être plus charnel et profane que celui rêvé par le savant, mais il complétait, à sa façon, une idée qui court le monde.

Virilité morale et virilité physique sont les deux éléments indispensables de la beauté et l'un ne va pas sans l'autre, ils se complètent.

Ecoutez les plus beaux discours du monde, les plus beaux chants graves ou légers, et vous ne pourrez pas les détacher de la personnalité physique de la personne qui les émet. Les orateurs puissants, les chanteurs viriles, les discoureurs énergiques ont constamment le dessus parmi le peuple, sur les hommes faibles, malgres et rachitiques même si ceux-ci possèdent la supériorité intellectuelle.

Le monde aime les forts et le toast américain est d'une vérité éternelle: "Aux hommes qui agissent."

Il faut par conséquent prendre bien soin de sa force physique si l'on veut garder son rang.

Or, le plus insidieux des maux qui attaquent les hommes et qui ruinent leur constitution, minent sournoisement leur vigueur physique, c'est le mal de reins, que le peuple appelle MAL DE ROGNONS, que la science qualifie de brightisme ou nephrite et contre lequel on ne saurait trop prémunir les hommes d'action.

Le grand danger de ce mal c'est qu'il progresse tandis que nous en sommes inconscients, accomplit ses ravages en secret presque, et annonce sa présence par un coup d'éclat qui, à moins d'un remède immédiat, est le signal de la déchéance physique de l'individu.

Du jour au lendemain le mal de reins peut faire du jeune homme vigoureux un vieillard impuissant. S'il n'y est pas porté remède immédiatement, la ruine est irréparable, et, trop souvent, le résultat est fatal.

Mais s'il est pris à temps et traité convenablement, le mal de reins peut être enrayé, ses effets pernicieux peuvent être annulés et l'homme qui en est atteint peut reprendre la santé et la puissance.

Pour le traitement de cette affection, il n'est pas d'agent ni de remède plus actif que les Pilules Moro, spéciales pour les maladies des hommes. Ces pilules sont un puissant reconstituant. Le mécanisme de leur action est bien facile à comprendre. Le rein occupe, dans l'organisme humain, une fonction dépurative essentielle. C'est le rein qui est chargé du travail de purification de tout notre système et plus nous allégeons son travail, plus nous rendons son action facile et aisée, plus nous avons chance de nous bien porter. Plus notre sang est pur, moins le rein fatigue et mieux nous nous trouvons.

Du bon et facile fonctionnement de notre rein dépendent notre force et notre puissance.

En un mot, si l'on a l'âge de ses artères, on a la force de son rein.

Comme exemple de réussite d'une guérison complète du mal de reins par les Pilules Moro, nous pouvons citer ce témoignage suivant qui est assez éloquent pour se passer de commentaire:

Sandwich, Ont., 7 décembre 1908.

Messieurs,

Je viens vous remercier et vous féliciter chaudement des excellents effets qu'ont eu sur moi vos Pilules Moro, grâce auxquelles je me guéris parfaitement d'un mal de reins dont je souffrais depuis 1907.

J'éprouvais, jour et nuit, des attaques d'irrétention d'urine invincibles, et je me voyais réduit à un état d'impuissance auquel les traitements essayés jusqu'alors n'apportaient aucune atténuation. Je n'avais fait aucun abus, j'étais sobre et régulier dans mes habitudes et dans tous les travaux j'étais de première force. Cependant la vigueur physique me faisait regrettablement défaut.

J'ai pris les Pilules Moro comme vous me l'avez conseillé et j'ai senti aussitôt une amélioration sérieuse. Après dix boîtes, je me trouvais beaucoup mieux et lorsque j'ai eu fini mon traitement, soit quarante-cinq boîtes, j'étais en parfaite santé, très bien remis, jeune au moral et au physique, heureux et gai!

Je vous en remercie et je m'empresse de faire connaître l'excellence de votre remède à tous les hommes qui souffrent de cette accablante maladie du rein. Pour eux le traitement par les Pilules Moro est absolument souverain.

Recevez, Messieurs, mes salutations,

D. MERITT.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES

—par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Aussi consultations par lettres.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes, par la COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux. car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.

Notice of dissolution of partnership

Notice is hereby given that the partnership heretofore subsisting between us the undersigned, as Sénécal & Hudon, Architects, in the City of St-Boniface, Province of Manitoba, has this day been dissolved by mutual consent.

All debts owing to the said partnership are to be paid to J. A. Sénécal, Esq. at St-Boniface aforesaid, and all claims against the said partnership are to be presented within the next thirty days to the said J. A. Sénécal by whom the same will be settled.

Dated at St-Boniface in the Province of Manitoba this eighth day of April A. D. 1910.

J. A. Sénécal
J. A. Hudon

Witness:
G. A. Rocan.

NOTICE

DISSOLUTION OF PARTNERSHIP

NOTICE is hereby given that the partnership heretofore subsisting between us the undersigned, as Builders and contractors, under the firm name of "Sénécal et Smith" in the City of St. Boniface, Province of Manitoba, has this day been dissolved by mutual consent.

All debts owing to the said partnership are to be paid to J. A. Sénécal, Esq., at St. Boniface aforesaid, and all claims against the said partnership are to be presented within the next thirty days to J. A. Sénécal by whom the same will be settled.

Dated at St. Boniface in the Province of Manitoba this eighth day of April A. D. 1910.

J. A. SENECAL,
J. C. SMITH.

Witness: G. A. Rocan.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(*Suite*)

N° 13

—Bonjour, ma belle! dit la mère Mitard; as-tu l'air de bonne humeur! On dirait un printemps qui vient. Qu'as-tu donc?

—Votre coiffe que je rapporte, répondit la pratiquante fille du tisserand.

—Ce n'était pas si pressé: mais tu avais envie de te dégourdir les jambes, pas vrai?

En parlant ainsi, la mère Mitard, assise dans son fauteuil de paille que les rhumatismes ne lui permettaient guère de quitter, palpait la dentelle et l'examinait par dessous ses lunettes montées en corne blonde. Il fallut considérer l'endroit, l'envers, la transparence, éprouver un fil. Cela prit du temps. Quand elle releva la tête lentement, comme font les vieilles, elle s'aperçut que Mélie était debout devant elle, tournée vers la fenêtre du jardin, les yeux perdus dans l'horizon. Pendant plusieurs minutes elle l'observa, sans que la jeune fille cessât de regarder là-bas, bien loin dans la campagne ou dans la vie, avec le même air de ravissement. Alors la mère Mitard eut un sourire tendre de grand'-mère:

—Mélie, ma fille, dit-elle tu as sûrement quelque chose!

—Moi maîtresse Mitard?

—Oui, quelque chose dans le cœur. Tu ne me le diras pas, mais je le sais bien.

Mélie tourna vers la vieille femme ses yeux si clairs, si clairs qu'il en venait comme une rayée chaude.

—A quoi voyez vous ça? dit-elle,

—Eh, ma pauvre fille, j'ai été jeune, moi aussi!

En entendant cela, Mélie se mit à rire, d'un beau rire éclatant, dans la chambre où tant de jeunesse heureuse n'entrait pas souvent. Ce n'était pas pour se moquer oh! non, mais une manière de ne pas dire oui, de ne pas dire non, et de s'échapper en courant. Et les voisins se demandèrent ce que pouvait bien avoir une fille si sérieuse à montrer ainsi ses dents blanches en quittant la maison, tandis que la mère Mitard se traînait jusqu'au pas de la porte, et la suivait des yeux, avec des petits hochements de tête tout émus et tout drôles.

XIV

La mere Noellet prit sur elle de répondre à Pierre. La lettre fut écrite par Antoinette. Elle était tendre celle-là, pleine de mots affectueux, de petits conseils maternels sur la conduite de la vie. La mère Noellet y marquait même pour cet ingrat, les choses nouvelles qu'elle savait et qui l'avaient intéressée, montrant par là qu'elle le tenait encore pour un enfant de la Genivière et qu'elle pardonnait bien qu'on n'eût pas demandé pardon. Elle ne parlait pas de la question d'argent, n'ayant ni autorité ni mandat pour le faire. "Ne nous laisse pas si longtemps, disait-elle en terminant, sans nous dire au moins que tu vas bien. Peut-être que nous ne comprendrions pas ce que tu veux faire et que tu as raison de nous le cacher. Mais de te savoir en santé et de lire de ton écriture, vois-tu, mon Noellet, cela console un peu."

Quelques lettres de Pierre parvinrent, en effet à la Genivière, pendant cette fin d'automne et l'hiver qui suivit. Courtes, banales, avec des mots vagues d'espoir qui prouvaient que Pierre n'était pas encore sorti de cet état de gêne et d'incertitude du début, elles n'en étaient pas moins avidement attendues par la mère Noellet et par les deux soeurs, apprises presque par coeur et placées, avec l'enveloppe, dans l'armoire aux objets précieux.

Le père ne les lisait jamais, quoiqu'il sût un peu déchiffrer l'écriture: il s'en faisait rendre compte, sans marquer aucun sentiment ni de joie ni de réprobation. Jamais non plus il ne prononçait le nom de ce fils, qui avait perdu sa place au foyer des Noellet, en outrageant sa race et la terre qui l'avait nourrie. Il demandait seulement, quand il voyait les femmes causer entre elles à voix basse: "Que racontez vous, les marraines? Il a donc écrit encore?" Et, timidement, elles donnaient, en quelques mots, les pauvres nouvelles qu'elles avaient reçues. Il faisait semblant de ne pas s'apercevoir qu'elles répondaient, l'une ou l'autre, aux lettres de Pierre se cachant le plus qu'elles pouvaient, et chargeant quelque gars de l'école de mettre cette réponse à la poste, de peur que le père ne s'irritât si elles allaient elles-mêmes la porter au bourg et ne défendît toute correspondance.

Ce ressentiment profond du métayer avait introduit une gêne inconnue jusque-là entre les habitants de la Genivière. Les jours s'écoulaient tristement; les veillées étaient mornes. Dehors, l'hiver était triste aussi. Il pleuvait sans cesse. Le même vent froid et sifflant poussait d'interminables brumes au-dessus des arbres morts et des champs ravinés. Tantôt elles couraient, comme affolées, en masses tumultueuses qui se heurtaient, se pénétraient l'une l'autre, se tordaient, et roulaient confondues: tantôt une nappe grise uniforme tendait le ciel, masse énorme, venue des mers lointaines, et d'où l'eau tombait sans répit, des semaines entières. Les blés jaunissaient, à peine levés. Les chemins noyés, rendaient difficile la moindre course. L'Evre débordée, changée en torrent, rongeait ou emportait des cornières de prés.

Lugubre hiver, dont les Noellet s'inquiétaient doublement, pour leurs moissons compromises, et pour Jacques, le fils cadet, parti, lui aussi, volé à la Genivière par la conscription.

C'était en novembre qu'avait eu lieu cette séparation tant redoutée de part et d'autre. Sur la grande route du Fief-Sauvin toute la famille réunie à la barrière d'un champ avait vu Jacques monter et s'éloigner, un ruban tricolore au chapeau dans une carriole pleine de conscrits avinés et chantants.

Depuis lors, la métayère ne vivait plus de le savoir là-bas, à Angers, très loin d'elle, dans une ville inconnue. Elle pensait continuellement à lui, s'étonnant que cet enfant qui semblait tenir à la Genivière une moindre place que son aîné eût laissé un si grand vide en la quittant. C'est qu'il était bon, [illegible], et faible aussi, [illegible], chacun pour un rien. Il avait eu sa large part de pitié. Et maintenant qu'elle ne pouvait plus se dépenser pour lui, la mère souffrait et se tourmentait infiniment. Elle s'inquiétait des marches militaires, car il s'essoufflait vite, de la théorie qu'il devait apprendre, des brimades des camarades, des mauvais discours surtout et des mauvais exemples qui pouvaient perdre son Jacques. La nuit, elle avait des rêves affreux, c'était l'hôpital, ou la guerre du Tonkin, dont on parlait tant: elle croyait voir un soldat tombé, qui ressemblait à son fils blessé d'une balle, un petit rond rouge près du cœur; elle essayait de le soulever, poitrine contre poitrine, de l'emporter vers le bois, du côté où il y a une ambulance, mais elle n'était pas assez forte, et l'enfant retombait, perdant à flots le beau sang pur qu'elle lui avait donné. Elle criait alors, s'imaginant entendre la plainte du moribond. Et son mari, couché près d'elle, l'éveillait et disait: Femme, il n'est même pas en campagne, notre gars, il dort dans son lit, et mieux que toi." Au fond, bien qu'il fût moins nerveux que sa femme, songeur plus lent et plus grave, il avait l'âme occupée du même souci, pleine de ressentiment contre les auteurs proches ou lointains du départ de Jacques: il en voulait à Napoléon, dont le nom légendaire signifiait pour lui la conscription, au gouvernement, au médecin militaire qui avait déclaré son fils bon pour le service et plus encore à Pierre, dont l'ambition avait tout perdu, même ce frère qu'il eût exempté.

Oui, ce fut un long et triste hiver pour les Noellet.

Comme il finissait, un matin, Marie chauffait le four dans la boulangerie, située à l'extrémité de la ferme et voisine du chemin. Elle avait laissé la porte ouverte. Debout, éclairée par la flamme rouge qui venait lécher la gueule du four, elle attendait que le dernier fagot fut entièrement consumé, pour partager les charbons, les attirer sur le devant et enfourner le pain. Une grosse toile attachée à ses épaules et toute blanche de farine, protégeait ses vêtements. Tout à coup une ombre s'allongea sur la terre battue de la boulangerie. Marie se détourna. Elle n'eut pas de surprise d'apercevoir Louis Fauvêpre qui n'osait entrer, ni de honte de son accoutrement, qui était sa livrée de travailleuse, et dit:

—Vous voilà donc?

—Oui, mademoiselle Marie, répondit le charron, je suis venu parce que... voyez-vous, j'avais affaire...

—Une charrue encore?

—Oh! non.

Il avait l'air préoccupé. Elle le vit bien.

—Ce n'est pas à moi que vous avez affaire? demanda-t-elle.

—Non, mademoiselle Marie, mais je vous ai aperçue qui chauffiez le four, et je suis venu, n'est-ce pas, pour vous dire bonjour.

—Et bien, voilà qui est fait, monsieur Fauvêpre, je vous remercie, qui cherchez-vous?

—Maître Noellet.

—Allez donc voir du côté de l'étable.

(*A suivre*)

—M. Prosper Gevaert représentant un syndicat local offre en vente 100 lots situés dans les environs des rues Dubuc et Des Meurons à raison de $10.00, 12.00 et $15.00 du pied. Condition de vente: $10.00 comptant, $5.00 par mois; ces lots se trouvent dans le quartier No. 4, hâtez-vous d'en acheter si vous voulez avoir le droit de vote dans ce quartier.

—Maisons modernes à vendre sur la Rue de l'Hopital, conditions faciles. S'adresser à Prosper Gevaert.

Cité de St. Boniface

Le Conseil de la Cité de St. Boniface ayant décidé de paver les rues ou parties des rues suivantes, savoir:

Rue St. Jean Baptiste de la rue LaVérendrye à la rue Hamel.

Avenue de la Cathédrale de la rue Aulneau à la rue DeMeuron.

Rue Langevin, de l'Avenue de la Cathédrale à la rue Hamel.

Rue Notre-Dame, de l'avenue Taché à la rue Thibault.

Chemin Ste-Marie, de la rue Marion à la rue St. Joseph.

Avenue Dufferin, de la rue Cauchon à la rue Patterson.

Avenue Lorne, de la rue Cauchon à la rue Patterson.

Avenue Monk, du Chemin Ste. Marie à la rue Patterson.

Rue Cauchon du Chemin Ste. Marie à l'avenue Lorne.

Avenue Lisgar, du Chemin Ste. Marie à la rue Patterson.

Rue Dubuc, de l'avenue Oak à la rue DeMeuron.

Avenue Oak, du chemin Ste. Marie à la rue Dubuc.

Avis est donné par les présentes qu'en vertu de la Charte de St. Boniface et des règlements de la Cité tous les propriétaires des terrains, même vacants, sur le parcours des rues ou parties des rues ci-dessus nommées auront à faire les connexions avec l'égoût de la rue aux endroits jugés nécessaires par l'ingénieur de la Cité d'ici à 30 jours, si non, la Cité fera faire ces connexions aux frais des propriétaires et le coût en sera chargé à la propriété bénéficiée et sera payable par taxes spéciales prélevées sur les dites propriétés pendant trente années.

La Cité émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dites connexions ainsi faites comme amélioration locale et cotisera et prélèvera annuellement sur les propriétés bénéficiées des taxes spéciales et suffisantes pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en trente ans, l'intérêt sur la dette devant être calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Toute connexion devra être faite sous la surveillance et la direction de l'ingénieur de la Cité et seulement après qu'un permis aura été obtenu du dit ingénieur.

(Par ordre) J. B. COTE, Greffier.

St. Boniface, le 20 avril A. D. 1910.

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE MAN.

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Taché to me directed, bearing date the twelfth day of April, A. D. 1910, commanding me to levy upon the several parcels of land of the said Municipality enumerated in the list hereinafter set out for arrears of taxes due in respect of the said several parcels of land, with costs, as set out in the said list, take notice, that, unless the said arrears of taxes and costs be sooner paid, I shall, on the Sixteenth day of May. A. D. 1910, at the hour of 2 o'clock in the afternoon, in the Village of Lorette proceed to sell by public auction the said lands for the said arrears of taxes and Costs.

DESCRIPTION	Section	Township	Range	Acres more or less	Arrears of Taxes	Cost	Total	Patented
East'ly 4 Chs. of Lot No. 3 which lies North of Oak Island River				38	$ 20 08	50	$ 20 58	do
W½ of	6	8	4	316	117 29	50	117 79	do
SE¼ & N½ of SW¼	36	8	4	240	119 54	50	120 04	do
L. S. 2, 3, 4, 5, 6 & 12	6	9	4	236	110 90	50	111 40	do
Part of L. S. 1, 3, 7 W. of Seine River N½ of LS. 12 & Frac. of LS 9	19	9	4	50	25 63	50	26 13	do
W½ of Lot No. 26, Par. of Lorette				70	63 24	50	63 74	do
E½ of Lot No. 36				93	32 87	50	33 37	do
L S. 4, 5 & 6	2	9	4 &					
L. S. 2, 7 & 8	3	9	4	240	104 12	50	104 62	do
SW¼ & NE¼	18	9	7	320	80 92	50	81 42	do
SW¼ & SE¼	19	9	7	320	88 31	50	88 81	do
SW¼	20	9	7	161	32 55	50	33 05	do
SW¼	34	9	7	160	36 12	50	36 62	do

Dated at Lorette in the province of Manitoba, this twelfth day of April A.D. 1910

R. J. R. ARPIN, Secretary-Treasurer.